



Séance du 16 décembre 2014

Nombres de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

L'an deux mil quatorze, le seize décembre à vingt heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger GARNIER, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 8 décembre 2014. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 8 décembre 2014.

Présents : MM GARNIER Roger, CHEVRIER Eric, GOUGEON Léandre, MORIN Alain, MAINGARD Dominique, MOTTIN Emmanuelle, MILLE Julie, SONNET Anne formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : LEBLANC Stéphanie, GUÉDÉ Philippe, BABIN Laurent.

A été nommé secrétaire : Eric CHEVRIER

Adoption du PV de la séance du 4 novembre 2014 : Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 novembre 2014 est adopté en l'état à l'unanimité des membres présents.

D2014-12-01

AMÉNAGEMENT DU BOURG DE MONTREUIL

Lors des précédentes séances de conseil municipal il avait été décidé de lancer une étude pour l'aménagement du bourg de Montreuil.

Monsieur le maire informe de sa rencontre avec monsieur MALENFANT le 18 novembre 2014.

Une remorque radar sera mise à disposition par les services de la DDT du 27 avril au 7 mai 2015 afin d'effectuer des relevés de vitesse à plusieurs emplacements de l'agglomération permettant d'obtenir des données sur le trafic.

Le montant des travaux est estimé à 165 000 € détaillé par tranche comme suit.

- 1^{ère} (côté école) : 85 000 € H.T y compris eaux pluviales et parking
- 2^{nde} (centre de l'agglomération) : 15 000 € H.T
- 3^{ème} (côté de la mairie) : 65 000 € H.T

L'effacement des réseaux et les travaux eau potable ne sont pas compris dans cette estimation.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des diverses informations et après délibération,

DECIDE de consulter des géomètres pour la réalisation d'un plan topographique sur l'ensemble de l'agglomération.

CHARGE monsieur le maire des démarches afférentes

D2014-12-02
DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET COMMUNE

Il est proposé au Conseil municipal une décision modificative n° 2 au budget général comme suit :

CHAPITRE - ARTICLE	LIBELLE	RECETTES	DEPENSES
2313-78	Programme Mairie		+ 1 050.00€
2188-79	Salle des Fêtes		+ 1 620.00 €
2313-77	Programme église		- 280.00€
2313-80	Programme salle-socio		- 1 890.00€
2031-104	Carte communale		- 500.00€
TOTAL D.M. N°1			0.00
<u>TOTAL DE LA SECTION</u> <u>D'INVESTISSEMENT</u>		257 720.00 €	257 720.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE la décision modificative ci-dessus

CHARGE monsieur le maire d'engager les démarches liées à l'exécution de cette décision.

D2014-12-03
RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU 2013

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau en 2013.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance :

APPROUVE le présent rapport

D2014-12-04
RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE LA CCHL POUR 2013

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif en 2013 présenté par la CCHL.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance :

APPROUVE le présent rapport

D2014-12-05

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DÉCHETS DE LA CCHL

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets en 2013 présenté par la CCHL.

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance :

APPROUVE le présent rapport

D2014-12-06

VOIRIE – PROGRAMME DES TRAVAUX POUR 2015

La commission voirie communale s'est réunie le 15 novembre 2014 afin de faire un état des lieux de l'entretien des différentes voies afin de définir et de prioriser les travaux en matière de voirie. Les travaux retenus sont les suivants :

- Arasement / décapage (sur partie du linéaire) :
 - Perray - Villeneuve
 - La Talbotière
 - La Houdoulière
 - La Perdrière
 - Les Mézières – revoir problème d'écoulement d'eau.
 - La Cocherie
 - Béard
 - La Grefferie
 - L'oreillère – La Nocherie

- Reprofilage :
 - chemin du karting (à voir) : nécessite dans un premier temps un nivellement puis rebouchage des trous avec tractopelle,
 - chemin du Petit Bois pas obligatoirement en 2015

- Couche de roulement :
 - rue du soleil levant
 - La Coquelinière
 - Les Moussais
 - La Poterie

CHARGE monsieur le maire de lancer les consultations correspondantes pour les travaux ci-dessus référencés.

D2014-12-07

DESIGNATION D'UN RÉFÉRENT ERDF

Monsieur le maire indique qu'il convient de désigner un référent communal qui devrait si un incident majeur (exemple d'une coupure généralisée de courant) se produisait sur la commune servir de lien avec les services d'ERDF.

Le conseil municipal après délibération,

DESIGNE monsieur Eric CHEVRIER, 1^{er} adjoint comme référent pour la commune de Montreuil-Poulay.

CHARGE monsieur le maire d'en informer les services d'ERDF

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 3,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires ;

Sur le rapport du maire,

Après en avoir délibéré

DECIDE

La création d'un emploi de non titulaire à temps non complet (agent recenseur) en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers pour la période allant de début janvier à mi-février 2015.

L'agent sera payé sur la base d'un forfait (*montant qui sera précisé ultérieurement*)

COMPTE-RENDU DE RÉUNIONS

Monsieur Alain MORIN, 3^{ème} adjoint informe les membres du conseil municipal des discussions du conseil d'école qui s'est tenu le 21 novembre 2014.

A l'ordre du jour a été discutée une demande de collation par la classe des grands. La décision de ne pas servir de gouter a été validée.

Par ailleurs, la prise en charge de 13h20 à 13h30 des enfants qui vont à la sieste (classe maternelle) et qui déjeunent au restaurant scolaire sera assurée lorsqu'elle est nécessaire par un agent communal.

Différents travaux sont à prévoir à l'école. Des devis notamment pour le remplacement de fenêtres ont été sollicités.







Il donne connaissance par ailleurs du compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 12 décembre 2014 à la CCHL.

Il est prévu l'aménagement d'un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) à Lassay-Les-Châteaux.

Il précise que la communauté de communes prévoit l'acquisition d'une dizaine de malles pédagogiques qui pourront être utilisées par les collectivités dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

20 jeunes sont inscrits pour le séjour ski 2015.

DIVERS :

-  Mayenne – habitat : pas de réponse officielle à ce jour suite au comité d'engagement.
-  Schéma de mutualisation : informations à consulter sur le site : www.cnfpt.fr
-  Voir les possibilités concernant l'amélioration de l'éclairage public aux abords de l'église de Montreuil et du passage piétons situé au centre du bourg
-  Réunion de la commission communication - animation : vendredi 19 décembre 2014 à 20 h à la mairie.
-  Vœux du maire : dimanche 25 janvier 2015 à 10 h 30 – Inviter le Sous-Préfet, les sénateurs, le député, le conseiller général
-  Prochaine réunion du conseil municipal : mardi 20 janvier 2015 à 20 h

EMARGEMENTS

GARNIER Roger	CHEVRIER Eric	GOUGEON Léandre
MORIN Alain	LEBLANC Stéphanie Absente excusée	GUÉDÉ Philippe Absent excusé
MAINGARD Dominique	MOTTIN Emmanuelle	BABIN Laurent Absent excusé
MILLE Julie	SONNET Anne	